# REPUBLIQUE FRANCAISE

# MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

# Arrêté du 29 JAN, 2019

# portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques

# Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°2006-1761 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 12 février 2007 instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques du ministère de l'agriculture et de la pêche;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 11 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques ;

#### Arrête:

#### Article 1er

La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques est fixée ainsi qu'il suit :

# A - Représentants de l'administration

#### **Titulaires**

- Monsieur Jean-Pascal Fayolle, chef du service des ressources humaines, président ;
- Madame Noémie Le Quellenec, sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Madame Simone Hayot, cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C;
- Monsieur Patrick Weber, ingénieur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Monsieur Daniel Guicherd, adjoint au directeur des ressources humaines de l'Institut français du cheval et de l'équitation.

### Suppléants

- Madame Laurence Venet-Lopez, adjointe au chef du service des ressources humaines ;
- Monsieur Cédric Montesinos, adjoint à la sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Madame Anne-Sigrid Fumey, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C;
- Monsieur François Bonnet, inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Aleth Lepee, chargée de développement des ressources humaines au service recrutement, emploi, formation de l'Institut national de l'information géographique et forestière.

#### B - Représentants des organisations syndicales

#### **Titulaires**

Adjoints techniques principaux de 1ère classe

- Monsieur Eric Leconte (FO);
- Monsieur Frédéric Roy (UNSA);

Adjoints techniques principaux de 2ème classe

- Madame Laurence Monin (CGT);
- Madame Aline Lelegard (UNSA);

Adjoints techniques

- Monsieur Xavier Millot (FO);

# Suppléants

Adjoints techniques principaux de lère classe

- Monsieur Laurent Idier (FO);
- Madame Victoire Parot-Mezen (UNSA);

Adjoints techniques principaux de 2ème classe

- Monsieur Leonel Filipe Dos Santos (CGT);
- Monsieur Jean-François Rives (UNSA);

Adjoints techniques

- Monsieur Abdou Andhume (FO);

#### Article 2

L'arrêté du 20 novembre 2018 fixant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques est abrogé.

### **Article 3**

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le, 2 9 JAN. 2019

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, Pour le ministre et par délégation, Le chef du service des ressources humaines J.-P. FAYOLLE

